



Monsieur Pierre-André DURAND
Préfet de Seine-Maritime
Préfecture de la Seine-Maritime
7 place de la Madeleine
CS16036
76036 Rouen CEDEX

Cabinet du Maire
Ref.: NMR/SR/MA
Tél. : 02 35 08 60 30

Rouen, le 26 JAN. 2021

Monsieur le Préfet,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation de Kenza Sahed, résidant à Rouen depuis 3 ans et élève de terminale générale scolarisée au lycée Les Bruyères (Sotteville-lès-Rouen) depuis 2 ans.

Alors qu'elle s'apprête à passer son baccalauréat dans des conditions COVID extrêmement difficiles, elle a reçu il y a quelques jours une obligation de quitter le territoire français (O.Q.T.F).

Elle est arrivée en France en 2018. C'est une élève particulièrement investie auprès de ses camarades et profondément engagée dans la vie de sa classe et de son lycée. Elle a d'ailleurs contribué à le mettre en avant en remportant avec ses camarades le concours Euroscola, un concours auquel participent des établissements de toute l'Union Européenne.

Kenza est une élève ambitieuse qui en plus de son baccalauréat prépare aussi activement le concours d'admission à Sciences Po-Paris. Il s'agit donc d'une élève parfaitement intégrée qui mérite, comme tout élève de son âge, de bénéficier du droit fondamental à l'éducation et surtout de ne pas en être privée par une décision injuste et absurde.

Nous sollicitons de votre part un réexamen de sa situation administrative, afin que Kenza puisse poursuivre sa scolarité le plus sereinement possible.

En vous remerciant par avance de l'intérêt avec lequel vous étudierez notre demande,

Nous vous prions, Monsieur le Préfet, d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Maire de Rouen

Luce PANE
Maire de Sotteville-lès-Rouen